

# Bureau Syndical

## Jeudi 7 décembre 2023

### PROCES-VERBAL

Le sept décembre deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente, le **BUREAU SYNDICAL** s'est réuni en la salle du temps libre d'**HOUDAIN** sous la Présidence de Monsieur **Lelio PEDRINI, Président.**

#### Étaient présents

- ✓ M. Daniel DERICQUEBOURG, délégué de la Commune de **BAJUS**
- ✓ M. Gabriel BELAMIRI, Vice-Président, délégué de la Commune de **BARLIN**
- ✓ Mme Odile LECLERCQ, déléguée de la Commune de **BEUGIN**
- ✓ M. Ludovic IDZIAK, Vice-Président, délégué de la Commune de **CALONNE-RICOUART**
- ✓ M. Lelio PEDRINI, Président, délégué de la Commune de **CAMBLAIN-CHATELAIN**
- ✓ Mme Anne-Sophie COLLIEZ, Vice-Présidente, déléguée de la Commune de **CAUCHY-A-LA-TOUR**
- ✓ M. Marc LHERBIER, délégué de la Commune de **CAUCOURT**
- ✓ M. Jacky LEMOINE, Vice-Président, délégué de la Commune de **DIVION**
- ✓ Mme Elise CUVILLIER, déléguée de la Commune de **ESTREE-CAUCHY**
- ✓ M. Jean-Pierre BEVE, Vice-Président, délégué de la Commune de **HERSIN-COUPIGNY**
- ✓ M. Maurice LECOMTE, délégué de la Commune de **HESDIGNEUL-LES-BETHUNE**
- ✓ M. Maurice LECONTE, délégué de la Commune de **HOUCHIN**
- ✓ Mme Joëlle ALLEMAN, déléguée de la Commune de **LA COMTE**
- ✓ M. Marcel PRUVOST, délégué de la Commune de **MAISNIL-LES-RUITZ**
- ✓ Mme Marie-Claire HAY, déléguée de la Commune de **OURTON**
- ✓ Mme Annie ADANCOURT, Vice-Présidente, déléguée de la Commune de **RUITZ**

#### Étaient excusés

- ✓ Mme Liliane GORKA, Vice-Présidente, déléguée de la Commune de **AUCHEL**
- ✓ Mme Marie-Paule QUENTIN, déléguée de la Commune de **CAMBLAIN-CHATELAIN**
- ✓ M. Dany CLAIRET, Vice-Président, délégué de la Commune de **FRESNICOURT-LE-DOLMEN**
- ✓ M. Jean-Luc LECLERCQ, délégué de la Commune de **HERMIN**
- ✓ Mme Isabelle RUCKEBUSCH, Vice-Présidente, déléguée de la Commune de **HOUDAIN**

#### Étaient excusés et avaient donné pouvoir

- ✓ M. Jean-Pierre DELATTRE, délégué de la Commune de **GAUCHIN-LE-GAL**
- ✓ M. Grégory FOUCAULT, délégué de la Commune de **HAILLICOURT**
- ✓ Mme Marie-Claude STANISLAWSKI, Vice-Présidente, déléguée de la Commune de **REBREUVE-RANCHICOURT**

#### N'était pas représenté

- ✓ Le ou la délégué (e) de la Commune de **MARLES-LES-MINES**

- **DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

M. Maurice LECONTE (Houchin) est désigné secrétaire de séance

- **LE PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 28 SEPTEMBRE 2023 est adopté à l'unanimité (19 voix pour)**

- **COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT**

↳ **POLE « ADMINISTRATION GENERALE »**

**Communication**

- ✓ Accueil d'une stagiaire en milieu professionnel dans le cadre d'un stage en milieu professionnel au sein du service Communication du SIVOM, signature d'une convention avec l'Université d'Artois située à Arras, du 8 novembre au 14 juin 2024, moyennant une gratification fixée à 4.05€ net de l'heure **(23/219)**

↳ **POLE « RESSOURCES »**

**Ressources Humaines**

- ✓ Accueil d'un stagiaire en milieu professionnel dans le cadre d'un stage d'observation au sein du Pôle Paie, signature d'une convention avec l'organisme LAHO Formation Artois Douaisis situé à Béthune, du 30 octobre au 27 novembre 2023 **(23/209)**
- ✓ Dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès du Fonds en faveur de l'égalité professionnelle (FEP) avec la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique (DGAFP), dans le cadre d'un projet de sensibilisation pour l'égalité professionnelle des femmes et des hommes, l'opération se déroulant du 2/1 au 31/12/2024, pour un montant sollicité de 8421,60€ **(23/223)**

↳ **POLE « EXPERTISE »**

**Marchés Publics**

- ✓ Signature d'un avenant n°2 au contrat de maintenance du copieur de modèle : ES2508A, à la date d'effet du 29/8/2023 jusqu'au 28/8/2024 inclus, à raison de 0.0027€/copie monochrome, pour les besoins des services de l'insertion solidarité et du Relais Petite Enfance avec la société TOSHIBA. **(23/175)**
- ✓ Signature du contrat n° 5510 avec la CABBALR à compter du 1/10/2023 jusqu'au 31/12/2023, pour l'enlèvement de 2 conteneurs d'une contenance totale de 500 litres dans le cadre de la collecte hebdomadaire des déchets ordures ménagères et de la collecte des déchets recyclables une fois toutes les 2 semaines, sur la base d'un renouvellement par tacite reconduction par période d'un an, pour un montant de redevance annuelle spéciale de : 358,80€ **(23/181)**
- ✓ Signature d'un contrat de maintenance et d'assistance technique au profit de la chambre froide du service de repas à domicile, sis Parc entreprises Brunehaut à Calonne Ricouart, avec la société Flament et Lesage située à Haute-Avesnes, à compter du 6/7/2023, à raison d'une visite par an, pour un montant de redevance annuelle forfaitaire de 245 € HT. Le montant des pièces détachées faisant l'objet de factures spécifiques, le prix des dépannages sera facturé à raison de : 75€/heure pour la main d'œuvre et 1,20€/km pour le déplacement. **(23/184)**
- ✓ Signature d'un avenant portant sur des prestations supplémentaires avec la société AD3 concernant le marché d'externalisation du linge des résidents de l'EHPAD « Les Myosotis » de Maisnil les Ruitz, aux conditions financières suivantes :
  - Traitement du linge résident hors forfait : 0.996€ TTC (prix unitaire)

- Récupération du linge résident au centre Elis : 6.360€ TTC (prix unitaire). **(23/191)**
- ✓ Dans le cadre de la non reconduction du marché de fournitures de services de télécommunications avec la Société française de radiophonie (SFR) concernant le lot 2 : téléphonie mobile, arrivant à échéance le 31/10/2023, la centrale d'achat public des territoires située à Allonne, propose une offre plus avantageuse à compter du 1/11/2023 jusqu'au 31/10/2024, suivant une facturation mensuelle pour trois types d'abonnements :
  - 31 Abonnements L3-ACCESS-ECO (38.52€HT)
  - 6 Abonnements L3-MOBILE25G-ECO (102.72€HT)
  - 2 Abonnements L3-PERMIUM-ECO (166.92€HT) **(23/200)**
- ✓ Dans le cadre du sinistre au cours duquel un véhicule a endommagé des feux tricolores situés à Cauchy à la Tour et appartenant au SIVOM, l'assurance du tiers a remboursé ce sinistre pour un montant de 6197,46€, correspondant aux frais de réparation du matériel. **(23/198)**
- ✓ Fonds alimentation durable du Département du Pas-de-Calais- Programmation 2022- acceptation des subventions du Conseil Départemental au titre des dépenses effectuées en 2023, suite à l'accord de la Commission Permanente en date du 13 décembre 2022, dans le cadre du dossier référencé 2022-05299 **(23/210)**
- ✓ Dans le cadre du sinistre au cours duquel un véhicule a endommagé un ensemble d'éclairage public situé à Marles les Mines et appartenant au SIVOM, l'assurance du tiers a remboursé ce sinistre pour un montant de 815,52€, correspondant aux frais de réparation du matériel. **(23/217)**

## Finances

- ✓ Création d'une régie d'avances « Administration Générale » avec un compte de dépôt, qui fonctionnera du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre afin de payer certaines dépenses. Selon les modes de règlement suivants : Numéraire et carte bleue, le montant de l'avance consentie au régisseur étant fixée à 2000 €. **(23/204)**
- ✓ Autorisation d'emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et consignations pour un montant de 500 000€, dans le cadre de l'acquisition d'un ensemble immobilier pour les services techniques à Calonne Ricouart, moyennant un remboursement sur 25 ans, à un taux d'intérêt du livret A en vigueur plus 1,30 % (soit 4,3 % à la date d'effet du contrat) **(23/216)**

## 👉 POLE « PROJETS »

### MIPPS

- ✓ Dans le cadre d'un appel à projet avec l'ARS/ERBM/DREETS, visant à proposer des initiatives innovantes pour faire progresser la santé des femmes dans le bassin minier, dépôt d'un dossier de demande de subvention répondant aux objectifs des axes 2 et 3 dudit appel à projet, dont le budget prévisionnel s'élève à 120 000 euros pour un montant de subvention sollicité de 100 000 euros. **(23/185)**
- ✓ Dans le cadre du programme de prévention des addictions : « #adoprevaddictions », un spectacle : « Grégor et le plaisir immédiat » est proposé par Hempire Scène Logic situé

à Marcq en Baroeul le : mercredi 29/11/2023, au collège Joliot Curie de Calonne Ricouart, pour un montant de : 876.71€TTC. **(23/202)**

- ✓ Dans le cadre du programme de prévention des addictions : « #adoprevaddictions », un spectacle « Ecran Total » est proposé par Hempire Scène Logic situé à Marcq en Baroeul le : 21/11/2023, au collège Romain Rolland d'Hersin Coupigny, pour un montant de : 876.71€TTC. **(23/201)**
- ✓ Dans le cadre du programme de prévention des addictions : « #adoprevaddictions », un spectacle « Ecran Total » est proposé le 8 janvier 2024 au Collège Emile Zola de Marles les Mines par Hempire Scène Logic situé à Marcq en Baroeul, pour un montant de : 876,71€ TTC. **(23/221)**
- ✓ Dans le cadre d'une « journée » du cœur le 29 septembre 2023, La « Vie active » de Souchez a sollicité la MIPPS pour tenir un stand de prévention au sein de la résidence Patrick Gozet de Rouvroy moyennant une participation de 375€ **(23/146)**
- ✓ Dans le cadre d'un appel à projet de l'ARS, dépôt d'un dossier de reconduction de subvention d'un montant de 60 000 € pour l'année 2024 **(23/229)**

#### SIS

- ✓ Dans le cadre d'un appel à projet de la DREETS des Hauts de France visant à favoriser l'accès à l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans, par le biais du Fonds Social Européen Plus, dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès du service instructeur du FSE+ pour un montant de 115 456,00€, pour un montant d'autofinancement attendu de 76 972,18€. Cette opération se déroule du 1/1/2024 au 31/12/2025. **(23/190)**
- ✓ Dépôt d'un dossier de demande de subvention N°35949 « Bazarde la Galère » avec le FSE+/Conseil Régional des Hauts de France, pour un projet visant à mener des actions de remobilisation des 16-30 ans des communes adhérentes, pour un montant sollicité de : 275 772€ et un autofinancement attendu de : 183 848€ **(23/222)**

#### RPE

- ✓ Accueil d'un stagiaire dans le cadre d'un stage de découverte des métiers de la petite enfance, du 20 au 24 novembre 2023, signature d'une convention avec le collègue Edmond Rostand de Bruay la Buissière **(23/199)**

### 👉 POLE « AUTONOMIE / SENIORS »

#### EHPAD

- ✓ EHPAD « Elsa Triolet » de CALONNE RICOUART- Accueil d'une stagiaire en milieu professionnel à titre gracieux, signature d'une convention de stage avec Lycée professionnel Pierre Mendès France de Bruay la Buissière du 13/11 au 2/12/2023 **(23/183)**
- ✓ EHPAD « Les Myosotis » de MAISNIL LES RUITZ – Accueil d'une stagiaire en milieu professionnel, signature d'une convention de stage avec le Pôle Emploi de Bruay la Buissière du 25 au 30/9/2023 **(23/160)**
- ✓ EHPAD « Elsa Triolet » de CALONNE RICOUART – Accueil d'une stagiaire en milieu professionnel, signature d'une convention de stage avec le Lycée professionnel Pierre Mendès France de Bruay la Buissière du 25/9 au 21/10/2023 **(23/173)**
- ✓ EHPAD « Les Myosotis » de MAISNIL LES RUITZ – Accueil d'une stagiaire en milieu professionnel, signature d'une convention de stage avec le Lycée professionnel Pierre Mendès France de Bruay la Buissière du 25/9 au 20/10/2023 **(23/168)**
- ✓ EHPAD « Elsa Triolet » de CALONNE RICOUART – Accueil d'une stagiaire en milieu professionnel, signature d'une convention de stage avec le Lycée professionnel Pierre Mendès France de Bruay la Buissière du 25/9 au 20/10/2023 **(23/167)**

- ✓ EHPAD « Elsa Triolet » de CALONNE RICOUART – Accueil d’une stagiaire en milieu professionnel, signature d’une convention de stage avec le Collège Joliot Curie de Calonne Ricouart du 26 au 28/6/2023 **(23/119)**
- ✓ EHPAD « Elsa Triolet » de CALONNE RICOUART – Accueil d’une stagiaire en milieu professionnel, signature d’une convention de stage avec le Lycée professionnel Pierre Mendes France de Bruay la Buissière du 20 mars au 14 avril 2023 **(23/028)**
- ✓ EHPAD « Elsa Triolet » de CALONNE RICOUART – Accueil d’une stagiaire en milieu professionnel, signature d’une convention de stage avec l’université de Lille du 27 novembre 2023 au 12 juillet 2024 (selon planning à la semaine) **(23/231)**
- ✓ EHPAD « Les Myosotis » de MAISNIL LES RUITZ – Signature d’une convention à titre gracieux avec Béatrice LAVISSE pour une animation « Danse orientale » en faveur des résidents le 4/10/2023 **(23/165)**
- ✓ EHPAD « Les Myosotis » de MAISNIL LES RUITZ – Signature d’une convention d’animation avec l’association AEP « Compagnie Millénium » située à Marles Mines dans le cadre d’un spectacle cabaret qui aura lieu le 7/10/2023 pour un montant de 80€. **(23/166)**
- ✓ EHPAD « Les Myosotis » de MAISNIL LES RUITZ – Signature d’une convention d’animation à titre gracieux avec l’école maternelle de Maisnil les Ruitz pour un échange entre les élèves et les résidents le 3/10/2023 de 14h30 à 16h30 **(23/164)**
- ✓ EHPAD « Elsa Triolet » de Calonne Ricouart – Accueil d’une stagiaire en milieu professionnel, signature d’une convention de stage avec l’EPSM Val de Lys de Saint Venant du 23/10 au 25/11/2023 **(23/188)**
- ✓ EHPAD « Les Myosotis » de Maisnil les Ruitz – Accueil d’une stagiaire en milieu professionnel – Signature d’une convention de stage avec l’IFSI Val de Lys de Saint Venant du 23/10 au 25/11/2023 **(23/189)**
- ✓ Dépôt auprès du Conseil Départemental d’un dossier de demande de subvention « Aide à la vie partagée » concernant la Maison des aînés de Gouy Servins, afin d’y mener des actions favorisant le vivre ensemble et la prévention de la perte d’autonomie des personnes âgées d’au moins 65 ans y résidant, à raison de 50 000 euros par année civile. **(23/192)**
- ✓ EHPAD « Elsa Triolet » de Calonne Ricouart – Signature d’une convention avec la société « Air liquide Santé France » située à Nantes, pour la mise à disposition de bouteilles d’oxygène et pour leurs charges en oxygène médicinal pour une durée de trois ans à compter du 1/12/2023, au tarif de 2773,44€ TTC pour cette période **(23/196)**
- ✓ EHPAD « Les Myosotis » de Maisnil les Ruitz – signature d’une convention avec la société « Air liquide Santé France » située à Nantes, pour la mise à disposition de bouteilles d’oxygène et pour leurs charges en oxygène médicinal pour une durée de trois ans, à compter du 1/12/2023, au tarif de 1848,96€ TTC pour cette période **(23/197)**
- ✓ EHPAD « Les Myosotis » de Maisnil les Ruitz - Accueil d’une stagiaire en milieu professionnel, signature d’une convention de stage du 16 octobre au 2 décembre 2023 avec l’IFSI Croix Rouge Française de Béthune **(23/187)**
- ✓ EHPAD « Elsa Triolet » de Calonne Ricouart – Signature d’une convention avec le Centre de loisirs Isabelle AUBRET, pour assurer une animation en faveur des résidents à titre gracieux le 31 octobre 2023 **(23/211)**
- ✓ EHPAD « Elsa Triolet » de Calonne Ricouart – Signature d’une convention d’animation à titre gracieux avec l’école Joliot Curie de Calonne Ricouart, pour assurer une animation bowling le 16 novembre 2023 **(23/213)**
- ✓ EHPAD « Elsa Triolet » de Calonne Ricouart – Signature d’une convention d’animation à titre gracieux avec Patrick DELEHAYE, chanteur guitariste le 17 novembre 2023 **(23/212)**
- ✓ EHPAD « Elsa Triolet » de Calonne Ricouart – accueil d’une stagiaire en milieu professionnel à titre gracieux - Signature d’une convention du 23 octobre au 25 novembre avec l’I.F.S.I Croix Rouge Française de Béthune **(23/193)**

## SSIAD

- ✓ Signature d'un contrat d'utilisation du logiciel SAAS « QUALINEO » avec la Société « QUALINEO » de Lille (59000) afin d'optimiser l'organisation et le management de la qualité au sein du SPASAD et des EHPAD pour une durée de 3 ans, moyennant un abonnement annuel (Logiciel + pack qualité) de 3516€ TTC **(23/227)**
- ✓ Accueil d'une stagiaire en formation en milieu professionnel au sein du SSIAD. Signature d'une convention de stage avec l'institut de formation de la Croix rouge française, basé à Arras pour la période du 19/10/2023 au 2/12/2023, dans le cadre d'une approche de terrain du métier d'aide-soignante **(23/186)**

## SAAD

- ✓ Accueil d'une stagiaire en formation en milieu professionnel à titre gracieux, signature d'une convention avec FORM 3A situé à Noyelles les Vermelles, pour la période du 30 octobre au 3 novembre 2023 **(23/208)**
- ✓ Accueil d'une stagiaire en milieu professionnel à titre gracieux, au sein du service maintien à domicile, signature d'une convention avec le Lycée professionnel Pierre Mendes France de Bruay la Buisnière, pour la période du 20 novembre au 23 décembre 2023. **(23/205)**
- ✓ Accueil d'une stagiaire en milieu professionnel à titre gracieux, signature d'une convention avec le Lycée Professionnel Pierre Mendes France situé à Bruay la Buisnière, pour la période du 20 novembre 2023 au 23 décembre 2023. **(23/206)**
- ✓ Accueil d'une stagiaire en milieu professionnel à titre gracieux, au sein du service Maintien à domicile, signature d'une convention avec le Lycée professionnel Pierre Mendes France de Bruay la Buisnière, pour la période du 20 novembre 2023 au 23 décembre 2023. **(23/207)**
- ✓ Accueil d'une stagiaire en milieu professionnel à titre gracieux, signature d'une convention avec la Maison de la Jeunesse et de l'Education populaire (MJEP) d'Isbergues pour la période du 27 novembre 2023 au 8 décembre 2023. **(23/23)**

**Les membres du bureau ont pris acte à l'unanimité (19 voix) de ces décisions**

<b>QUESTIONS SOUMISES A LA DECISION DU BUREAU SYNDICAL</b>
--

### ***Pôle « Projets »***

#### **01) « PROJET DIAGNOSTIC PLAN PAUVRETE 2023 » - ENCAISSEMENT DE LA SUBVENTION**

Le SIVOM de la Communauté du Bruaysis a répondu à un appel à projets de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités.

Cet appel à projet vise à :

- la réalisation d'un diagnostic en milieu rural dans le cadre de la stratégie nationale de la prévention et de lutte contre la pauvreté dans la Région des Hauts de France pour l'année 2023

- la réalisation de diagnostics intercommunaux et l'élaboration de plans d'actions intercommunaux pour lutter contre la précarité des familles monoparentales dans la Région

Le SIVOM a élaboré un projet comportant deux actions répondant à des objectifs en adéquation avec l'appel à projet susmentionné ; le projet vise à favoriser, à évaluer la prise en charge des personnes précaires, notamment les familles monoparentales et familles résidant en milieu rural situées sur le territoire du SIVOM de la Communauté du Bruaysis.

Le dossier de demande de subvention a été déposé le 7 novembre dernier auprès des services de l'Etat.

Le comité de sélection a émis un avis favorable et a octroyé une subvention de 24 275 €.

Autorisez-vous Monsieur le Président à encaisser la subvention de 24 275 € et à signer tous les documents s'y rapportant ?

**Le Bureau Syndical a émis un avis favorable à l'unanimité (19 voix pour)**

**02) PLAN PAUVRETE 2023 - « AGIR SUR LES JEUNES ENFANTS LES PLUS VULNERABLES (0 à 3 ans) EN SITUATION DE PAUVRETE » - ENCAISSEMENT DE LA SUBVENTION**

Le SIVOM de la Communauté du Bruaysis a été informé de la possibilité de reconduction en 2024 des actions liées à l'appel à projets « le repérage des situations de fragilité et l'accompagnement des parents sans rupture, tout au long des 1000 premiers jours » portées par l'ARS, la DREETS et la DRAC.

Le SIVOM proposera des actions de sensibilisation et des formations auprès des familles et des professionnels de la petite enfance des communes du SIVOM, tout au long de l'année 2024.

Le montant de la subvention accordée par l'ARS s'élève à 60 000 €.

Autorisez-vous Monsieur le Président à encaisser la subvention de 60 000 € et à signer tous les documents s'y rapportant ?

**Le Bureau Syndical a émis un avis favorable à l'unanimité (19 voix pour)**